

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 25 novembre 2011
SITE NATURA 2000 DU GABIZOS**

Mairie d'Arrens-Marsous

16h00

Présents :

ADISSON Marc	DDT 65
CAZAUX Jean-Pierre	Président du COPIL et Adjoint d'Arrens
GRENOUILLET Rose-Marie	Animatrice Natura 2000
LACOSTE Jean-Michel	Commission GDA
LAUGA Jacques	Président AAPPMA du Val d'Azun Fédération départementale de la pêche
MOLINER Gérard	Conseiller Municipal d'Arrens-Marsous
NOGUES Jean-François	EDF- Secteur du Val d'Azun
OLICARD Ludovic	CBN PMP
PENIN David	PNP, Correspondant pour le site Gabizos
PLACE Henriette	Présidente Sté de Chasse du val d'Azun
POULOT Marcel	Parc National des Pyrénées - Secteur Azun
PRADET Joseph	Fédération départementale pour la chasse

Excusé(e)s :

DUCARRE Jo	Club Vol Libre « Septième ciel »
LEO Marc	CCVA
MADAME ROBIN-RODRIGO	Députée
MENARD René	DDT 65
Monsieur MALVY	Président du CRMP
SALLENT Anne	GIP CRPGE 65

Pièce jointe : diaporama de présentation

La réunion débute à 16h10. Le **Président Jean Pierre CAZAUX** ouvre la séance.

Il présente la réunion en précisant l'ordre du jour :

- Validation des points suivants :
 - Fond et forme du panneau du Soulor
 - Convention partenariale avec le Parc National des Pyrénées pour le suivi des habitats et des espèces + point avec le CBPMP
 - Contenu de la lettre info-site n°1
 - Renouvellement de la convention pluriannuelle d'animation
- Le Bilan annuel :
 - Point sur les actions en cours (un Parc de tri à Pourgue, la signature de la Maet Pouey Laün, la mise en place du Panneaux du Tech...),
 - Projets pour 2012 (lettre info site, écobuages...)
- Les Informations générales :
 - actualité sur les mesures d'incidences (liste 2),
 - présentation de la démarche et du système de suivi (logiciel Sudoco),
 - réalisation d'une étude par le PNP sur les espèces boisées non autochtones
 - Exposition « Natura 2000 en Vallée des Gaves » tout décembre à la MVA

➤ Les Questions diverses

1. **Les points de validation** (Diapo 4)

1. ***Fond et forme du panneau du Soulor*** (Diapos 12 et 13)

L'animatrice présente la forme finale de l'appendice qui sera accolée au panneau de la CCVA existant. Dans le cadre de la mise en cohérence de la signalétique, la forme et les graphismes seront adaptés à l'existant. La demande de devis pour la réalisation graphique du panneau est en cours.

En ce qui concerne le contenu, les textes semblent encore trop longs. L'animatrice va en conséquence proposer un résumé à chaque organisme pour validation.

Le panneau du Tech est installé.

2. ***Convention partenariale avec le Parc National des Pyrénées pour le suivi des habitats et des espèces*** (Diapo 15)

L'animatrice présente le projet de charte en cours d'élaboration avec le Parc National des Pyrénées (David Pénin). Ce document précise les modalités de suivi de certaines espèces et habitats : les principes généraux, la définition du rôle du PNP dans le suivi environnemental, les espèces et habitats concernés, l'organisation du travail, les modalités d'échanges des données et financières, la durée de la convention et sa résiliation. Les annexes de la charte préciseront de manière détaillée les protocoles de suivi des espèces et habitats concernés.

Au sujet du suivi des espèces, l'animatrice indique qu'il est envisagé de travailler à l'échelle du réseau des sites Natura 2000 de la Vallée des gaves, dans le but d'une plus grande efficacité.

La DDT précise en effet que lors de l'élaboration des Documents d'objectifs, chacun a prévu des actions sur son site. Cependant, entre temps, les Plans nationaux et régionaux se sont élaborés et les moyens financiers diminuent. Il est ainsi envisagé uniquement des travaux sur certains sites mais qui profiteront à tous. Chaque site travaillera sur certaines espèces ou habitats mais ce ne sont pas tous les sites qui réaliseront des inventaires complémentaires, des études ou des actions sur toutes les espèces et habitats à enjeu sur leur territoire.

3. ***Contenu de la lettre info-site n°1*** (Diapo 14)

L'animatrice rappelle qu'il s'agit d'un document de communication dans le cadre de Natura 2000, réalisé par tous les sites. Il se veut de portée générale et à vocation grand public. Pour cette première lettre d'information, il est proposé un contenu axé sur la trame suivante :

- Le mot du Président
- Un Rappel sur Natura 2000
- La Présentation du site du Gabizos (Carto, espèces, habitats, activités et problématiques du site)
- Les Objectifs du Docob
- Les Actions réalisées, en cours
- Une Rubrique liens, contacts, partenaires

Le Comité de Pilotage n'émet pas de remarques particulières sur cette proposition, si ce n'est les délais et le coût de réalisation. Il est précisé que la lettre sera réalisée cette hiver. Le devis de réalisation, graphisme et impression, est inférieur à 1 000 € TTC pour 500 exemplaires.

4. ***Renouvellement de la convention pluriannuelle d'animation***

Marc Adisson précise que la convention peut être renouvelée pour 3 ans après délibération du conseil municipal.

Jean-Pierre Cazaux rappelle que le Docob est valide 6 ans et souhaite savoir si une évaluation est nécessaire après. Marc Adisson répond que normalement une évaluation à mi-parcours et

également nécessaire mais que face au coût engendré (environ 20 000 €) très peu de site la réalise.

2. **Le bilan annuel et les autres projets pour 2012** (Diapos 5 et 6)

1. **Action P1 « Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun »**

(diapos 10 et 11)

La mesure agri-environnementale territorialisée (MAET) a été signée cette année. Jean-Pierre Cazaux précise que normalement l'argent est versée aux deux éleveurs utilisant la zone sous contrat alors que la commune doit engager des frais (de gardiennage, d'entretien...). La Commune va ainsi signer une convention de reversement avec ces éleveurs : sur le versement réalisé, l'équivalent de la PHAE restera aux éleveurs tandis que le montant restant sur la Maet sera reversé à la commune.

Il est précisé que ce système Maet en l'état (versement direct à l'éleveur) n'est pas applicable aux Pyrénées dont les estives appartiennent aux collectivités locales.

Jean-Pierre Cazaux précise que le gardiennage concerne à la base que 10 jours à la montée et 10 jours à la descente. Une réflexion est en cours avec le CRPGE pour la faisabilité d'accueil d'un gardien sur 3-4 mois.

Sur le contrôle de l'avancée des ligneux au Pla d'Artigou, il est proposé de renforcer la pression pastorale avant de lancer une autre action, étant donné la difficulté d'accès du site notamment.

2. **Action E1 « Connaître, suivre et gérer la population d'Aster des Pyrénées »**

Il est rappelé qu'un Plan national sur l'Aster est en cours d'élaboration. Olivier Olicard du CBN-PMP précise que le plan national indiquera des préconisations site par site et donnera lieu à des financements spécifiques.

3. **Action H1 « Conservation, suivi habitats humides secteurs de Pourgue »**

Marcel Poulot (PNP) nous précise qu'il n'y a pas eu de suivi photographique de la zone cette année. Il a procédé à constat sur place de l'état de la clôture qui montre qu'elle est légèrement endommagée à un endroit (mais pas les poteaux). Il rappelle que des poteaux de remplacement sont disponibles sur place en cas de besoin.

4. **Action P4 « Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgues »**

(diapos 16 à 21)

Il est précisé pour ce secteur qu'un écoouage a eu lieu il y a une dizaine d'années, sur le versant nord de Suberlie. La zone est en train de se boisée alors que la population augmente. Ce constat laisse interrogatif.

5. **Pour les autres Actions**

Il n'y a pas de remarques du Comité de pilotage sur les autres actions : des écoouages sont prévus en 2012 sur Arbeost, Anquié (où il est nécessaire de consulter le PNP pour le Gypaète) et Suberlie.

Pour le suivi du Desman, il est indiqué que deux points sont concernés (dont Bouleste) et qu'un inventaire est prévu sur le site.

3. Les points d'information générale

1. Les mesures d'incidence

Marc Adisson de la DDT indique que le 16 août dernier le second décret d'application, propre à Natura 2000, est sorti. Il précise qu'une liste départementale sera issue de ce décret mais sans garantie de délais étant donné le contexte des élections présidentielles.

2. La gestion sur le logiciel « Sudoco »

Sudoco est un outil informatique permettant le suivi des Documents d'Objectifs. Son objectif est de constituer un tableau de bord de la mise en œuvre des Docobs, suivi au fur et à mesure par la structure animatrice. Ce suivi vise à faciliter la production de bilans périodiques ainsi que l'évaluation d'un Docob pour sa révision.

3. Réalisation d'une étude par le PNP sur les espèces boisées non autochtones

David Pénin (PNP) présente l'étude réalisée par Thibault Foch. Il s'agit d'un sujet qui suscite des réactions des membres du Copil et surtout des interrogations : que faire ? Comment ? M. Pénin nous précise que des éléments de réponse se situent dans le document de restitution qui sera disponible au PNP, une fois le travail du stagiaire validé auprès de son école.

4. L'exposition itinérante

L'exposition itinérante qui présente chaque site Natura 2000 de la zone ainsi que des informations générales sur les activités humaines, la faune et la flore de la vallée des gaves est installée au rez-de-chaussée de la maison du Val d'Azun du 28 novembre au 5 janvier.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur cette exposition sur la page Internet suivante : <http://valleesdesgaves.n2000.fr/content/exposition-itin%C3%A9rante>.

1. Questions diverses

Gérard Moliner et Jean-Pierre Cazaux rappellent les difficultés rencontrées à la suite « du problème » du Tour de France au passage du Soulor.

Ils demandent à la DDT de faire remonter que les locaux doivent être mieux intégrés aux décisions qui les concernent et les touchent directement. Le manque de communication et d'identification des responsabilités conduit les représentants locaux (de la commune et plus particulièrement de Natura 2000) à faire face à de nombreuses tensions au niveau local. Le président du Copil précise que cette situation met le site Natura 2000 en difficulté en lui portant gravement préjudice.

Ils souhaitent en conséquence être associés (au moins informés) au plus tôt aux décisions prises sur leur territoire d'une manière générale et à l'étude d'incidence du Tour de France de façon particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jean Pierre CAZAUX lève la séance et remercie l'ensemble des membres du Comité de Pilotage présents à cette réunion.

Arrens-Marsous, le 30 novembre 2011.

Le Président,
Jean Pierre CAZAUX